

Histoire du Val-Sainte-Marie

CHAPITRE VII.

M. Breuillot, directeur au grand séminaire de Besançon, fait rentrer les Trappistes dans ce diocèse. Regrets des Valaisans. Circonstances édifiantes du voyage des Trappistes.

On ne saurait trop admirer le zèle que M. Breuillot montra pour les Trappistes, et les démarches qu'il fit, afin d'obtenir leur rentrée dans le diocèse de Besançon. Ce prêtre vénérable, modèle de toutes les vertus, avait reçu du Ciel une vocation spéciale pour fonder des séminaires, et soutenir ceux qui étaient appelés à l'état ecclésiastique; il touchait à la [78] fin de sa carrière, lorsque le cardinal de Rohan établit la Trappe dans le diocèse. Plus que personne il avait pris part à la joie que cet événement avait causée à Besançon; dans son bonheur il ne cessait de répéter : Nous avons enfin une Trappe dans la Franche-Comté ! M. Breuillot, voyant les établissements qu'il avait créés se maintenir et prospérer au-delà de ses espérances, en bénissait le Seigneur et ne cessait de le remercier des consolations qu'il lui donnait dans sa vieillesse. Les désastres qui renversèrent Bellevaux vinrent troubler cette paix et le plongèrent dans la douleur. Mais alors aussi toutes ses forces lui revinrent ; il crut que Dieu demandait de lui qu'il s'occupât des Trappistes, qu'il trouvât dans le diocèse un autre endroit pour les recevoir. Il reprit l'oeuvre du cardinal de Rohan et la poursuivit avec cette persévérance et ce succès qu'on remarqua toujours dans ses entreprises. Il commença par relever le courage du clergé qui n'avait pas été moins consterné que lui des épreuves de ces solitaires. Il lui représenta que les oeuvres du Seigneur devaient passer par le creuset, que la persécution suscitée contre ces saints religieux était pour eux de bon augure. Quel bonheur, ajoutait-il d'avoir un tel couvent au milieu de nous ! Ces hommes de Dieu prient continuellement pour le clergé; ce sont d'autres Moïses qui élèvent sans cesse leurs mains vers le Ciel et qui assurent la victoire au peuple chrétien. C'est encore chez eux qu'un bon nombre d'ecclésiastiques vont faire leur retraite spirituelle et renouveler leur ferveur.

Tels étaient les discours que M. Breuillot adressait aux prêtres du diocèse, soit qu'il leur écrivit, soit qu'il les visitât lui-même, ou qu'il en fût visité. Il les enflammait tellement par ses paroles (car chacun avait en lui une entière confiance), qu'ils s'empressèrent de faire des recherches pour trouver un local propre à recevoir les Trappistes. Après beaucoup de démarches on découvrit deux endroits convenables, le couvent de Picpus à Chemilly, près de Scey-sur-Saône, et le Roucheret, [79] près d'Ormans. Enfin, au mois de juillet 1854, M. Breuillot écrivit au supérieur pour le prier de venir visiter ces lieux, sur lesquels il lui donnait des détails assez satisfaisants. Le prieur se rendit à Besançon ; M. Breuillot, plein de joie de le voir, monta avec lui en voiture et se mit en route. Deux ecclésiastiques fort zélés, M. Duvillers, curé de Combeau-Fontaine, et M. Verneret, curé de Scey-sur-Saône (1), le secondèrent admirablement. Le Roucheret était alors presque, inabordable : il fallut tout le courage de M. Breuillot pour faire le voyage; mais rien ne peut arrêter ceux que la grâce inspire et soutient. Par des chemins impraticables, il y arriva enfin, exténué de fatigue ; il examina tout et crut que le meilleur parti à prendre était de l'acheter. Mais M. Verneret, qui avait fait beaucoup de démarches pour avoir les Trappistes à Chemilly, insistait vivement; on ne savait que faire, le couvent de Chemilly existant encore ; il y avait une assez jolie église, beaucoup de terrain, une clôture, etc. Le motif qui le fit rejeter fut la trop grande proximité du village, éloigné seulement d'une portée de fusil du monastère. De leurs demeures les habitants avaient la vue sur la cour. On se rendit au sentiment de M. Breuillot et l'on approuva le choix qu'il venait de faire du Roucheret, lequel du reste n'offrait d'autre avantage que celui d'être dans la solitude. Il n'y avait que peu de bâtiments et presque pas de terrain en culture. Mais tout réussit quand Dieu le veut, quelque insurmontables que paraissent les difficultés. Il était nécessaire que la commune de Malans cédât un terrain d'environ sept journaux; elle le promit. Il fallait aussi que le chemin passant devant la maison fût détourné; elle s'y obligea encore, et le père prieur fit l'acquisition de ce désert le 8 septembre 1854, Comme c'était la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, on mit le nouvel [80] établissement

sous son invocation, et le Roucheret, appelé aussi jusqu'alors *l'Étable de Bethléem*, devint le Val-Sainte-Marie Cette nouvelle que les religieux, exercés depuis quatre ans par des peines de tout genre, attendaient avec impatience, les combla de joie ; ils se répandirent en actions de grâces, ils bénirent le Seigneur qui relevait ainsi leur courage presque abattu par de si rudes épreuves ; et leur accordait des consolations plus abondantes que n'avait été l'amertume de leur douleur. Ils se disposèrent à rentrer au plus tôt clans le diocèse de Besançon. Le grand-bailli leur écrivit pour leur témoigner, au nom de tout le Valais, les regrets qu'on éprouvait de leur départ, et leur envoya une indemnité en dédommagement des pertes qu'ils avaient faites à la suite des derniers désastres. Il demanda lui-même pour eux à l'ambassadeur français en Suisse des passeports qu'il envoya au père prieur avec la lettre suivante :

« Sion, 27 octobre 1834.

« Très révérend Père,

« J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les passeports que j'ai reçus en retour de l'ambassade de France pour vos révérends religieux... Je souhaiterais bien, très-révérend père, que vous laissassiez couvrir ces papiers de poussière, avant d'en faire usage pour nous quitter. Je ne puis, au sujet de cette résolution, que vous répéter ce que j'ai dit au révérend [81] père Maurice. Plus nous approchons du terme où vous allez la réaliser, plus je sens la peine que j'éprouve d'une détermination, dont, il n'y a pas encore fort longtemps, vous reculiez l'époque bien au-delà de celle que vous venez inopinément de fixer. Je souhaite qu'elle remplisse vos vœux, dès que ceux de vous conserver parmi nous ne peuvent plus se réaliser, etc.

(Signé) » *De Courten*, Grand-Bailli. »

Les religieux consacrèrent le peu de temps qui leur restait, avant leur départ pour la France, à prier avec plus de ferveur, à conjurer le Ciel de protéger le Valais, de se souvenir toujours que les Trappistes, dans leur grande détresse avaient été accueillis avec des transports de joie par ses habitants si religieux, si hospitaliers. Ils lui souhaitaient en récompense de cet accueil si touchant une longue paix, une prospérité toujours croissante et telle que la méritait un si bon peuple (3).

[82] Deux jours avant leur départ ils reçurent du gouvernement la lettre que nous allons rapporter, lettre qui fit sur leurs coeurs une impression profonde. S'ils durent se réjouir, lorsqu'ils apprirent que leur patrie les rappelait, ils ne purent s'empêcher de s'attrister en voyant combien on leur portait d'intérêt dans le pays étranger, qui les avait reçus avec enthousiasme, et qui témoignait tant de douleur au moment de leur départ.

« Sion, le 3 novembre 1834,

« Très révérends pères, chers frères,

« Les vœux du clergé et des fidèles du diocèse de Besançon vous rappellent en France. Les vœux des Valaisans vous retiendraient parmi eux ; ils sont aussi sincères, aussi ardents que peuvent l'être les premiers. L'obéissance, l'attachement [83] à votre patrie vous font céder à ceux-ci; nous ne pouvons plus ainsi qu'exprimer des regrets de la résolution que vous venez de nous communiquer.

« Des hommes menant une vie plus angélique qu'humaine, accomplissant toute l'étendue des préceptes de l'Évangile, s'imposant même des devoirs plus sévères, nous rappelant ainsi les premiers pères du désert dont ils retracent l'austérité, s'étaient adressés à l'hospitalité religieuse du peuple valaisan. Celui-ci s'était empressé de les accueillir comme des hôtes tutélaires et des gages de la miséricorde divine dans les jours des tribulations.

« Vous étiez devenus, très-révérends pères et chers frères, l'édification de la contrée que vous habitiez; vous vous étiez acquis non-seulement la vénération, mais vous vous étiez encore concilié une affection générale ; et c'était une vraie consolation pour le gouvernement de savoir qu'en même temps qu'il implorait les bénédictions du Ciel, vous y éleviez vos mains suppliantes, en lui offrant pour le Valais le mérite vous de jours remplis d'oeuvres de piété.

« Vous exprimer ces sentiments, vénérables religieux, c'est vous dire suffisamment avec quelle peine nous vous voyons vous éloigner de nous.

« Recevez ainsi le témoignage que nous vous en transmettons, Agréez les vœux que nous faisons; ils vous suivront partout où vous irez, tout comme le souvenir des-vertus dont vous donnez de si grands exemples, ne s'effacera jamais chez nous.

« Rappelez-vous, dans vos oeuvres méritoires, elles sont celles de tous les instants de votre vie, rappelez-vous les habitants d'un pays dont vous tracez avec tant d'intérêt les impressions que vous avez reçues. Rappelez-vous son gouvernement ; attirez sur ses actes cette bénédiction qui fasse toujours surgir de ses travaux les plus grands biens de la religion, ainsi que la prospérité du canton, etc.

« Au nom du gouvernement,
(Signé) : *De Courten, Grand-Bailli* »

Le chef du gouvernement voulut que les religieux descendissent chez lui à Sion lorsqu'ils y passèrent pour rentrer en France. Pendant le dîner, il leur réitérait souvent ses regrets et ceux du peuple Valaisan. Après le repas les religieux reprirent leur route. Son Excellence le grand-bailli et M. de Soie, membre du conseil d'état, les accompagnèrent jusqu'à la [85] porte de la ville, où ces deux magistrats leur firent un dernier adieu.

Ce fut le 6 novembre il 1834 que les Trappistes partirent de Géronde ; ils arrivèrent le même jour à Martigny. Le vénérable prieur des religieux du Mont-Saint-Bernard vint à leur rencontre, les conduisit chez lui, et les traita avec une charité qui les toucha profondément. A Saint-Maurice ils ne reçurent pas un moindre accueil des vénérables pères de l'abbaye.

Dans le canton de Vaud, un honnête protestant voulut avoir la satisfaction de les loger chez lui; l'hospitalité si cordiale qu'il leur donna surprit beaucoup les religieux ; car en quittant le Valais ils ne s'attendaient pas à une telle invitation, ni à un accueil si honorable de la part d'un homme de cette secte. Ayant appris qu'ils passeraient par le canton de Vaud (c'était leur chemin pour entrer en France), cet honnête protestant exprima au prieur qu'il serait flatté et honoré de les recevoir dans sa maison. Le prieur accepta l'offre, et il arriva avec la communauté un samedi soir chez M. Rolland (4), c'était le nom de cet homme si charitable. Épuisés par une marche forcée de trois jours, les religieux trouvèrent dans les soins empressés de M. et de madame Rolland de quoi les dédommager de leurs fatigues et réparer leurs forces. Madame [86] Rolland, qui est catholique, voulut servir elle-même les religieux pendant leurs repas ; dans sa maison, qui est fort petite, elle trouva moyen de placer un nombre suffisant de lits pour les coucher. Ils passèrent le dimanche à Romainmotier, chantèrent leurs offices et célébrèrent la sainte messe dans une petite chapelle, que les catholiques du lieu ont obtenue du gouvernement de Lausanne; elle fait partie d'une ancienne abbaye de Bénédictins, encore debout, telle qu'elle était lorsque les enfants de saint Benoît furent obligés de l'abandonner. Les religieux, tout à la fois étonnés et attendris de se trouver dans la maison de leur père pour y célébrer les louanges du Seigneur, et faire retentir des divins cantiques ces voûtes muettes depuis tant d'années, avaient peine à croire ce qu'ils voyaient. De tels souvenirs ranimaient leur ferveur; ils chantèrent l'office avec une joie et une ardeur sans pareille. Tandis que les protestants assistaient au prêche dans l'ancienne église de l'abbaye dont ils avaient fait un temple, les Trappistes tout près d'eux célébraient la sainte messe et chantaient l'office romain, essayant de dédommager ainsi l'Église de la désertion de ce peuple, à qui, par leurs chants, ils rappelaient qu'il avait été catholique lui-même, et que ce lieu avait appartenu aux religieux.

Madame Rolland a obtenu à force d'instances auprès du [87] gouvernement vaudois ce petit coin dans l'ancienne abbaye des Bénédictins de Romainmotier pour l'exercice du vrai culte. Elle forme avec une pieuse demoiselle de cet endroit, convertie depuis plusieurs années à la religion

catholique, et quelques autres personnes, un petit noyau qui croîtra avec l'aide de Dieu, et pourra obtenir peut-être la construction d'une chapelle décente pour le service divin. Ce fut pour elles une grande consolation d'assister à la sainte messe célébrée par le prier des Trappistes, et à tous les offices chantés par la communauté; que de vœux, que de prières ferventes furent en ce beau jour adressés au Ciel par les religieux et les pieux fidèles de Romainmotier pour le retour de leurs compatriotes égarés, à la religion de leurs pères. Nos ancêtres, se disaient ces bonnes gens, assistaient autrefois aux offices des Bénédictins, comme nous assistons aujourd'hui à ceux des Trappistes ; la joie que nous goûtons à entendre chanter les, divins cantiques, nous rappelle que nos pères n'en goûtaient pas une moindre dans cette église à présent changée en un temple de Calvin.

Les religieux, après avoir passé le dimanche à louer Dieu, et s'être remis des fatigues du voyage, reprirent le lundi matin leur route vers le Val-Sainte-Marie. M. et madame Rolland de Champreux, non contents de leur avoir donné l'hospitalité, les munirent encore de toutes sortes de provisions, et voulurent que leur voiture les accompagnât pour porter les bagages. M. Rolland ne les vit point partir sans regret; il leur fit des adieux qui les émurent jusqu'au fond de l'âme; les Trappistes le remercièrent de leur mieux, et lui promirent de se rappeler sans cesse dans leurs prières tout ce qu'il avait fait pour eux. À Jougnes, aux Hôpitaux, à Sombacour, ils reçurent de MM. les curés de ces paroisses l'accueil le plus honorable. Enfin, ils arrivèrent à Amondans, qui est à une demi-lieue du Val-Sainte-Marie. M. Bardot curé de cette paroisse ne permit pas aux religieux de passer outre ; il les força de [88] s'arrêter chez lui où ils trouvèrent une table couverte de légumes. Ce fut une joie inexprimable pour cet excellent curé de pouvoir les accueillir chez lui, et leur offrir un repas dont ils avaient besoin ; c'était le cinquième jour de leur marche, ils étaient si harassés de fatigue qu'à peine pouvaient-ils se soutenir. Pendant le repas, M. le curé ne se lassa point de les entretenir du bonheur qu'il éprouvait de les voir, et de la satisfaction que causait à toutes les communes voisines leur établissement au milieu d'elles.

Notes du chapitre VII

(1) M. l'abbé Verneret est devenu depuis curé de Gray; c'est un poste très-important qu'il occupe de manière à mériter la confiance et le respect.

(2) Ce fut sans la moindre préméditation qu'on fixa au jour de la Nativité de la Sainte Vierge l'acte important qui devait convertir le Roucheret en un monastère. Tandis que M. Cary, notaire d'Amancey, écrivait le contrat, quelques curés qui étaient présents firent remarquer au R. P. prier que les Trappistes devenaient possesseurs de ce nouveau désert le jour de la fête de la Sainte Vierge. Le prier leur répondit avec un étonnement mêlé de joie : sans ignorer que c'est aujourd'hui la fête de la Nativité, je n'avais cependant pas fait le rapprochement dont vous me parlez. Les ecclésiastiques se demandèrent s'il ne conviendrait pas de donner au nouveau couvent le nom de la Sainte Vierge, et comme c'est une vallée, de l'appeler le Val-Sainte-Varie. Le prier fut de leur avis; il écrivit à l'abbé du Gard, père immédiat des Trappistes de Besançon, ainsi qu'à l'autorité ecclésiastique du diocèse. On lui répondit de toutes parts que la Sainte Vierge avait protégé visiblement la communauté, et que pour lui témoigner sa reconnaissance celle-ci devait se mettre de nouveau sous sa protection spéciale et appeler cette nouvelle solitude le Val-Sainte-Marie. Le prier se conforma aux désirs de l'autorité, et depuis on dit et on écrit le Val-Sainte-Marie.

(3) Ces souhaits si chrétiens des Trappistes ne se sont réalisés que pendant un bien court espace de temps, après leur sortie du Valais : Dieu le permettant ainsi pour montrer qu'il n'y a rien de stable ici-bas; que dans le ciel seulement on n'a pas de vicissitude à craindre, et que c'est aussi là haut que nous devons porter nos regards et nos espérances; que tandis que la terre est agitée, bouleversée, nous, qui vivons au milieu de cette confusion, sans cesse renaissante, nous devons nous consoler par la pensée qu'il est un royaume, où règnent à jamais la paix et le bonheur !

On sait que Charlemagne vivement agité par un grand trouble de conscience s'adressa à l'évêque du Valais, Théodule, homme d'une éminente sainteté, afin d'en obtenir des conseils salutaires et de retrouver la paix

qu'il avait perdue. Le pieux évêque lui donna de sages avis, et le soulagea du poids qui accablait son âme. Charlemagne, voulant lui témoigner sa reconnaissance, ne se borna pas à lui exprimer de vive voix sa gratitude et le respect qu'il lui portait, il lui donna le Valais et l'en établit souverain sous le titre de comte. Dès lors le Valais releva immédiatement pour le civil comme pour le spirituel de son évêque. Pendant près de mille ans, ce petit état fut heureux sous l'autorité paternelle de son pontife. Ce château merveilleux, qui s'élevait sur un rocher assis au milieu de la ville, devenu la résidence de l'évêque, avait quelque chose d'imposant et de magnifique. On dût dit que Dieu lui-même y avait établi son représentant sur la terre, afin de veiller de là sur son troupeau, d'y maintenir l'ordre et la paix, de le protéger contre les ennemis visibles et invisibles. Les Valaisans étaient fiers, avec raison, d'avoir un tel roi et un tel gouvernement : ils étaient les seuls qui eussent conservé intact ce qu'avait fait Charlemagne pour leur bien-être ici-bas : ils étaient les seuls vrais héritiers de ce grand empereur, les seuls qui pussent montrer la charte qu'il leur avait laissée, encore vivante et fidèlement exécutée par le roi comme par les sujets.

La révolution française de 89, prélude de tant d'autres révolutions, causa dans le Valais une affliction générale; un triste événement, arrivé dans ce pays à cette même époque, sembla lui prédire ce qui devait lui arriver bientôt à lui-même. Le feu prit à ce célèbre château de Sion où résidait l'évêque, et le réduisit en cendres c'était comme l'avant-coureur des destructions et des calamités qui devaient arriver aussitôt que la révolution française serait consommée. En effet, Bonaparte, jaloux de régner aussi dans le Valais, fit venir à Paris quelques notables de ce pays, et mit tout en œuvre pour les faire consentir à lui livrer leur patrie. En hommes d'honneur, sincèrement dévoués à leurs concitoyens, et amis de l'indépendance dont ils jouissaient depuis Charlemagne, ils furent insensibles aux menaces ainsi qu'aux promesses de Bonaparte, qui ne pouvant rien obtenir de ces nobles Valaisans, les retint à Paris et fit occuper le Valais par ses troupes. Dès lors l'évêque fut dépouillé de l'autorité temporelle; un préfet le remplaça et administra ce pays devenu le département du Simplon, Mil huit cent quatorze lui ayant rendu son indépendance, les bons Valaisans eussent vivement désiré que leur évêque redevint leur souverain; mais les grands changements opérés dans toute l'Europe depuis vingt-quatre ans, ne permettaient plus de faire revivre le passé. Les Valaisans voulurent au moins en conserver le souvenir : dans leur nouvelle constitution, il fut statué que monseigneur l'évêque présiderait la haute diète, c'est-à-dire le conseil souverain du pays, et qu'en sa qualité de président il aurait double voix dans les décisions de cette assemblée. Le Valais ainsi reconstitué fut heureux jusqu'en 1830. A cette-époque les partisans des nouveaux systèmes cherchèrent à soulever le peuple en lui persuadant qu'il lui fallait aussi une constitution plus libérale. Ces efforts chaque année renouvelés depuis lors, ont eu le résultat qu'ils désiraient, et la révolution a eu lieu dans le Valais.

(4) La mère de M. Rolland avait rendu des services semblables et de bien plus grands encore aux Français malheureux, qu'on chassait de leur patrie pendant la première révolution. Les prêtres surtout étaient l'objet de ses soins et de sa sollicitude, parce qu'ils étaient persécutés. Madame Rolland les recevait chez elle avec une bonté qui ne se lassa jamais. Deux ecclésiastiques ayant échappé aux poursuites révolutionnaires, arrivèrent à Romainmotier, chez madame Rolland qui les accueillit avec son empressement et sa joie ordinaires. Les révolutionnaires, furieux de n'avoir pu les saisir, et les sachant en sûreté chez cette dame, cherchèrent à lui inspirer de la défiance, en lui faisant accroire que ces prêtres n'étaient pas aussi vertueux qu'elle pensait, ajoutant qu'elle pourrait bien se repentir de les avoir admis dans sa maison. Madame Rolland, inquiète et agitée par ces rapports, voulut s'assurer elle-même de la vérité : dans la chambre où elle les avait mis, il lui était facile de les voir et d'entendre tous leurs discours, sans qu'ils pussent s'en douter. Madame Rolland les examina très-attentivement. Elle vit ces deux saints prêtres s'embrasser et s'exciter à remercier Dieu de la grâce qu'il venait de leur faire; se mettre à genoux pour réciter ensemble leur bréviaire, ce qu'ils firent avec une ferveur et un recueillement angéliques. Ils prièrent aussi pour madame Rolland leur bienfaitrice, et supplièrent le Seigneur de la combler de ses bénédictions. Ce spectacle l'attendrit jusqu'aux larmes; plus convaincue que jamais de la sainteté des prêtres catholiques, elle s'affermir dans la résolution de les assister toujours. Elle voulut même que son fils, héritier de toute son estime ainsi que de son affection pour les prêtres, épousât mademoiselle de Champreux, fort bonne catholique; depuis lors sa maison est toujours ouverte aux ecclésiastiques.